

## PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du conseil de la Communauté métropolitaine de Québec tenue le 7 décembre 2018, à compter de 13 h 15, au 1130, route de l'Église, à Québec.

Sont présents formant quorum :

- M. le maire Régis Labeaume, Québec, président
- M. le préfet Michel Beaulieu, MRC de La Jacques-Cartier
- M. le conseiller Guy Dumoulin, Lévis
- M. le conseiller Clément Genest, Lévis
- M. le préfet Pierre Lefrançois, MRC de La Côte-de-Beaupré
- M. le conseiller Sylvain Légaré, Québec
- M. le préfet Harold Noël, MRC de L'Île-d'Orléans
- M. le conseiller Rémy Normand, Québec
- Mme la conseillère Suzanne Verreault, Québec
- M. le conseiller Steeve Verret, Québec

Sont absents :

- Mme la conseillère Brigitte Duchesneau, Lévis
- M. le conseiller Mario Fortier, Lévis
- M. le maire Sylvain Juneau, Saint-Augustin-de-Desmaures
- M. le maire Gilles Lehouillier, Lévis, vice-président du conseil
- Mme la conseillère Michelle Morin-Doyle, Québec
- Mme la conseillère Marie-Josée Savard, Québec
- M. le conseiller Patrick Voyer, Québec

Sont également présents :

- Mme Marie-Josée Couture, secrétaire corporative
- M. Robert Masson, directeur général et trésorier

Période de recueillement et ouverture de la séance

Le président, M. Régis Labeaume, ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum.

Adoption de l'ordre du jour

### **Résolution n° C-2018-106**

Sur proposition de M. Rémy Normand, appuyée par M. Harold Noël, il est unanimement résolu :

- D'adopter l'ordre du jour.

Adoptée

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 15 novembre 2018

**Résolution n° C-2018-107**

Sur proposition de M. Rémy Normand, appuyée par Mme Suzanne Verreault, il est unanimement résolu :

- D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 15 novembre 2018.

Adoptée

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 15 novembre 2018

**Résolution n° C-2018-108**

Sur proposition de M. Rémy Normand, appuyée par M. Guy Dumoulin, il est unanimement résolu :

- D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 15 novembre 2018.

Adoptée

Modification du plan d'effectifs

**Résolution n° C-2018-109**

Sur proposition de M. Pierre Lefrançois, appuyée par M. Guy Dumoulin, il est unanimement résolu :

- D'adopter le plan d'effectifs de la Communauté métropolitaine de Québec tel déposé en date du 7 décembre 2018.

Référence : Rapport décisionnel du 7 décembre 2018

Responsable : Direction générale – *ressources humaines*

Adoptée

Nomination de la coordonnatrice de la cartographie des zones inondables

**Résolution n° C-2018-110**

Sur proposition de M. Clément Genest, appuyée par Mme Suzanne Verreault, il est unanimement résolu :

- De nommer Mme Julie Simard à titre de coordonnatrice de la cartographie des zones inondables à la Communauté métropolitaine de Québec, selon un contrat de travail à durée déterminée, débutant le 7 janvier 2019 jusqu'au 30 juin 2021, ou jusqu'à la fin de l'octroi de l'aide financière gouvernementale.

Référence : Rapport décisionnel du 7 décembre 2018

Responsable : Direction générale – *ressources humaines*

Adoptée

Calendrier des séances du conseil pour l'année 2019

**Résolution n° C-2018-111**

Sur proposition de M. Pierre Lefrançois, appuyée par Mme Suzanne Verreault, il est unanimement résolu :

- D'adopter le calendrier des séances ordinaires du conseil de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) pour l'année 2019, lesquelles se tiendront à l'Édifrice Andrée-P.-Boucher.
- D'inviter le conseil de chaque composante à tenir compte du calendrier des séances du conseil de la CMQ lors de l'adoption des projets de règlement et des règlements devant lui être soumis, et ce, afin de permettre le respect des délais légaux impartis.

Référence : Rapport décisionnel du 7 décembre 2018

Responsable : Secrétariat corporatif

Adoptée

Modification du Règlement n° 2007-26 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires de la CMQ

**Résolution n° C-2018-112**

Sur proposition de M. Guy Dumoulin, appuyée par Mme Suzanne Verreault, il est unanimement résolu :

- D'adopter le Règlement n° 2018-89 modifiant le Règlement n° 2007-26 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

Référence : Rapport décisionnel du 7 décembre 2018

Responsable : Secrétariat corporatif

Adoptée

Rapport de suivi du Plan métropolitain d'aménagement et de développement du territoire de la CMQ

**Résolution n° C-2018-113**

Sur proposition de M. Guy Dumoulin, appuyée par M. Sylvain Légaré, il est unanimement résolu :

- D'adopter le Rapport de suivi du Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Québec (Rapport), en date du 30 novembre 2018.
- D'autoriser la secrétaire corporative à transmettre une copie du Rapport au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.
- D'autoriser la direction générale à transmettre le Rapport aux MRC, aux municipalités locales et aux partenaires du Plan métropolitain d'aménagement et de développement, et à le diffuser sur le site Internet de la CMQ.

Référence : Rapport décisionnel du 7 décembre 2018

Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée

Avis sur le règlement R.A.V.Q. 1206 de l'agglomération de Québec modifiant le règlement n° 207 de la Communauté urbaine de Québec

**Résolution n° C-2018-114**

Sur proposition de M. Steeve Verret, appuyée par Mme Suzanne Verreault, il est unanimement résolu :

- D'approuver le règlement R.A.V.Q. 1206 de l'Agglomération de Québec modifiant le Règlement de l'agglomération modifiant le règlement n° 207 concernant le schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec relativement au retrait du lot n° 1 841 178 du cadastre du Québec des zones inondables.
- D'autoriser la secrétaire corporative à délivrer et à transmettre à l'Agglomération de Québec le certificat de conformité requis par la loi, la présente résolution faisant office de ce certificat.
- De transmettre à l'Agglomération de Québec copie du présent rapport décisionnel ainsi que son annexe.

Référence : Rapport décisionnel du 7 décembre 2018

Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée

PMGMR – Nomination d'une représentante à la Table métropolitaine de coordination de la mise en œuvre

**Résolution n° C-2018-115**

Sur proposition de M. Harold Noël, appuyée par Mme Suzanne Verreault, il est unanimement résolu :

- De nommer Mme Annie Godbout, conseillère à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, en tant que membre de la Table métropolitaine de coordination de la mise en œuvre du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de la Communauté métropolitaine de Québec (Rive-Nord) 2016-2021, en remplacement de M. Sylvain Juneau, maire de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, pour représenter l'Agglomération de Québec.

Référence : Rapport décisionnel du 7 décembre 2018

Responsable : Environnement

Adoptée

Renouvellement de l'entente pour le soutien informatique

**Résolution n° C-2018-116**

Sur proposition de M. Guy Dumoulin, appuyée par M. Steeve Verret, il est unanimement résolu :

- D'autoriser le renouvellement de l'entente entre la Communauté métropolitaine de Québec et la Ville de Québec, au montant de 293,25 \$ pour chacun des postes de travail, portant sur l'utilisation des services des technologies de l'information et des télécommunications pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2022, selon les modalités substantiellement conformes au projet d'entente et ses annexes.

- D'autoriser le vice-président du comité exécutif et la secrétaire corporative à signer l'entente à intervenir et tous les documents nécessaires à l'application de la présente résolution.

Référence : Rapport décisionnel du 7 décembre 2018  
Certificat trésorerie : CT-2018-59  
Responsable : Géomatique et technologie de l'information

Adoptée

## Bordereau d'information

### A) Contrats octroyés par le comité exécutif :

- 1) Mandats pour la réalisation de portraits des bassins versants des prises d'eau municipales de surface : Octroyer un contrat à l'Organisme des bassins versants de la Capitale pour dresser un portrait des bassins versants des prises d'eau municipales de surface de la rivière Saint-Charles et des lacs Bégon et des Roches, pour une somme maximale de 13 797 \$ (taxes incluses), conformément au devis du 8 novembre 2018 et à son acceptation par l'OBV en date du 8 novembre 2018. - **Résolution n° E-2018-123**
- 2) Mandats pour la réalisation de portraits des bassins versants des prises d'eau municipales de surface : Octroyer un contrat à l'Organisme des bassins versants Charlevoix-Montmorency pour dresser un portrait des bassins versants des prises d'eau municipales de surface des rivières Montmorency, Sainte-Anne, Sault-à-la-puce, Ferrée et aux Chiens, pour une somme maximale de 22 995 \$ (taxes incluses), conformément au devis du 8 novembre 2018 et à son acceptation par l'OBV en date du 8 novembre 2018. - **Résolution n° E-2018-124**
- 3) Mandats pour la réalisation de portraits des bassins versants des prises d'eau municipales de surface : Octroyer un contrat à la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier pour dresser un portrait du bassin versant de la prise d'eau municipale du lac Saint-Joseph, pour une somme maximale de 4 599 \$ (taxes incluses), conformément au devis du 8 novembre 2018 et à son acceptation par la Corporation en date du 9 novembre 2018. - **Résolution n° E-2018-125**
- 4) Stratégie de développement des activités agricoles et agroalimentaires 2017-2025 – Projet 1.1 « Un Grand Marché branché » - Octroi d'un contrat pour la conceptualisation du contenu pour les bornes : Octroyer un contrat de services professionnels à Bulldozer inc., consultant spécialisé en imagerie numérique, pour la conceptualisation du design numérique des bornes mises à la disposition de la région au Grand Marché de Québec, l'élaboration d'un positionnement de contenu centré sur l'utilisateur et la création d'une architecture de l'information, le tout en collaboration avec les partenaires de la région, pour une somme maximale de 24 725 \$ (taxes incluses). - **Résolution n° E-2018-126**

B) Historique des factures de plus de 2 000 \$ avec un total de plus de 25 000 \$ du 1<sup>er</sup> janvier au 27 novembre 2018

C) 2018-11-21 – Commission scolaire de la Capitale – Plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022

D) 2018-11-28 – Note – Transport des matières dangereuses sur le territoire de la CMQ – Suivi du plan stratégique

E) Portrait statistique 2016 de CMQ

## Période d'intervention des membres du conseil

Un temps de parole est laissé pour les membres du conseil qui désirent intervenir.

Période de questions du public

Une période est réservée aux questions du public.

Clôture de la séance

**Résolution n° C-2018-117**

Sur proposition de M. Clément Genest, appuyée par M. Harold Noël, il est unanimement résolu :

- De lever la séance à 13 h 30.

Adoptée

Les résolutions n<sup>os</sup> C-2018-106 à C-2018-117 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

---

SECRETARIE CORPORATIVE